

# Contrat de relance et de transition écologique (CRTE)

Partie I : présentation de la démarche

Partie II : diagnostic synthétique et enjeux

Partie III : Guide pour l'appel à projets qui sera lancé début mai à  
travers de multiples exemples d'actions

Partie IV : perspectives et calendrier



# Partie I : Présentation de la démarche



# Partie I : présentation de la démarche

## Le CRTE : un des dispositifs portés par le PETR Pays Loire Beauce

Dispositifs financiers

**Contrat de Relance  
et de Transition Ecologique  
(CRTE)**  
(Ex Contrat de ruralité - 1,75 M d'€)

**CRST**

Contrat Régional de Solidarité Territoriale  
8,12 millions d'€

**Leader**

L'énergie, l'eau et la biodiversité, moteur de  
la transition énergétique et écologique  
1 millions d'€

Actions

**Plan Climat Energie  
Territorial**

- Circuits courts dans la restauration collective
- Agriculture et changement climatique
- Instrumentation des bâtiments
- Collectif citoyen sur les énergies renouvelables

**Plateforme Territoriale de  
Rénovation Energétique  
PTRE**

Rénovation de l'habitat privé

**Stratégie biodiversité**

Sensibilisation, festival court  
métrage, diagnostics de biodiversité  
agricole, plantations, renaturations,  
éclairage public; inventaire de  
biodiversité communale, etc.

**Projet européen LIFE  
« let's go 4 climate »**

Développement de communautés  
d'énergies (citoyennes et renouve-  
lables) - actions de sobriété éner-  
gétique et de production d'énergies  
renouvelables.

**SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale**

Avec les Territoires Ruraux de l'Orléanais



**Contrat local  
de santé (CLS)**

**Contrat d'Objectif Territorial pour les énergies renouvelables ther-  
miques (COT ENR) (bois énergie, géothermie, solaire thermique)**

# Partie I : présentation de la démarche

## Circulaire du 20 novembre 2020



« Le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État. »

**Jean Castex**

Premier ministre

# Partie I : présentation de la démarche

- ❑ **Le CRTE traduit et synthétise à l'échelle des territoires l'ensemble des politiques contractuelles existantes signées entre l'Etat et la collectivité**  
*(contrats de plan Etat/Région; contrats de ruralité; pactes Etat/Métropole; contrats de ville; contrats de revitalisation bourg-centre; contrats de transition écologique; contrats de redynamisation des sites de défense...).*
  
- ❑ Il va également permettre de regrouper les programmes d'appui des différents ministères mis en œuvre sur les territoires (Action de Cœur de Ville; Petites Villes de Demain; France Services; France Très Haut Débit, France Mobilité...).
  
- ❑ Il va permettre la **refonte de la politique contractuelle de l'Etat** sur **2 niveaux de contractualisation**:
  - Les Contrats de Plan Etat-Région (CPER);
  - **Les Contrats de Relance et de Transition Ecologique (CRTE).**

=> Permettre une **clarification des actions de l'Etat (avec une diminution des dispositifs)** et **faciliter l'accès** des porteurs de projets aux crédits de l'Etat.

# Partie I : présentation de la démarche

## Objectifs du CRTE :

- ✓ Constituer un nouveau cadre de dialogue pour faire converger les projets de territoires et les opportunités de financement par l'État (et ses établissements), la Région, le Département...
- ✓ Rendre accessible à tous les opportunités de financement du **plan de relance 2021-2022**

## 7 CRTE sur le Loiret

## Durée : 6 ans

Le contenu du CRTE est évolutif.



## Objectif fixé par l'Etat : signature du CRTE pour le 30 juin 2021

# Partie I : présentation de la démarche

## ☐ Gouvernance :

### Comité de pilotage :

- Bureau du PETR Pays Loire,
- CCBL (Président, DGS, Chargée de mission urbanisme habitat),
- CCTVL (Présidente, DGS, Chargé de mission PVD-ORT),
- Maires (x4) des communes « Petites Villes de Demain »,
- Région (Fabienne Dupuis, Astrid Reyt),
- Département (Pauline Martin, Claude Boissay, Sandrine Gérard),
- Etat (Christophe Carol)

**Contributions** : Communautés de Communes, Communes, Conseil de développement, habitants, associations, acteurs locaux

**Un partenaire technique : le CEREMA**



# Partie I : présentation de la démarche

## ☐ Calendrier

	Calendrier d'élaboration du CRTE										
	Avril		mai				juin				
	S16	S17	S18	S19	S20	S21	S22	S23	S24	S25	S26
Portrait de territoire											
1 atelier par ComCom		30-avr									
Réunion du Bureau			04-mai								
Lancement de l'appel à projets			04-mai				07-juin				
Ateliers programme d'actions				10-mai							
Conférence des maires CCTVL					17-mai						
Réunion du Comité de pilotage								08-juin			
Comité syndical de validation											30-juin
Dépôt du CRTE en Préfecture											02-juil



# Partie I : présentation de la démarche

- ❑ Le CRTE et la stratégie développés prendront en compte
  - **Les grandes priorités nationales**
    - Attractivité / compétitivité
    - Cohésion territoriale et sociale
    - Transition écologique et énergétique
  - **Les priorités régionales identifiés dans le « Contrat de Pays » (CRST)**
  - **Les travaux déjà réalisés ou en cours au sein du territoire**
    - Les travaux du SCoT
    - Les études thématiques
    - Les orientations et projets des communautés de communes
  
- ❑ Les actions et projets proposés s'inscriront dans cette stratégie

# Partie I : présentation de la démarche

## ❑ Structuration proposée : 4 axes – 24 thématiques

### AXE A : ATTRACTIVITE ET COMPETITIVITE

A1 : Développement économique
A2 : Emploi – formation - Insertion
A3 : Recherche et innovation
A4 : Transition et inclusion numérique
A5 : Tourisme
A6 : Agriculture et transition agroécologique

### AXE C : TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE

C1 : Efficacité énergétique des bâtiments
C2 : Energies renouvelables
C3 : Economie circulaire
C4 : Qualité de l'air, santé et environnement
C5 : Biodiversité et paysages
C6 : Eau, assainissement et dynamiques aquatiques
C7 : Prévention des risques
C8 : Mobilité durable
C9 : Urbanisme durable

### AXE B : COHESION TERRITORIALE ET SOCIALE

B1 : Santé et services à la population
B2 : Cohésion des territoires
B3 : Renouvellement urbain, politique de la ville, friches et foncier
B4: Espaces publics, dynamiques commerciales, logements et habitats
B5 : Culture
B6 : Sport
B7 : Egalité femme homme

### AXE D : TRANSVERSAL

D1 : Ingénierie - animation territoriale
D2 : coopération territoriale

**Ces 24 thématiques contribuent à définir le panel des projets**

# Partie II : diagnostic synthétique et enjeux



# Partie II : diagnostic synthétique et enjeux

## Structuration en 4 axes :

**AXE A : ATTRACTIVITE ET COMPETITIVITE**

**AXE B : COHESION TERRITORIALE ET SOCIALE**

**AXE C : TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE**

**AXE D : TRANSVERSAL**

# AXE A : Attractivité / compétitivité

## *Diagnostic et enjeux*

A1 : Développement économique	A2 : Emploi – formation – Insertion
A3 : Recherche et innovation	A4 : Transition et inclusion numérique
A5 : Tourisme	A6 : Agriculture et transition agroécologique

- ✓ Une localisation stratégique (Orléans Métropole et l'Île-de-France)
- ✓ De grandes entreprises industrielles et logistiques
- ✓ Des capacités d'accueil d'entreprises
- ✓ Un territoire favorable au développement du commerce
- ✓ La proximité de centres de formation, de recherche et d'innovation (Orléans)
- ✓ Secteur agricole très important pourvoyeur d'emplois mais également l'industrie agroalimentaire
- ✓ Des atouts touristiques : Loire à Vélo, Val de Loire UNESCO, route d'Artagnan, Sologne, proximité des châteaux de la Loire, etc..
- ✓ Une agriculture de Beauce orientée sur la grande culture et diversifiées sur le Val de Loire (Arboriculture, viticulture, maraichage, etc.)

### **Exemples d'enjeux stratégiques (*issus du PADD du SCoT*)**

- Structurer les espaces économiques et renforcer l'armature commerciale de proximité
- Tirer profit de l'activité touristique et développer les hébergements touristiques
- Promouvoir un tourisme écologique et de proximité
- Valoriser la transformation des productions agricoles sur le territoire
- Promouvoir une agriculture de proximité et de qualité
- Diversifier l'identité agricole beauceronne et solognote
- Promouvoir l'agriculture beauceronne et ligérienne et améliorer sa durabilité

# AXE B : Cohésion territoriale et sociale

## *Diagnostic et enjeux*

B1 : Santé et services à la population	B2 : Cohésion des territoires
B3 : Renouvellement urbain, politique de la ville, friches et foncier	B4: Espaces publics, dynamiques commerciales, logements et habitats
B5 : Culture	B6 : Sport

- ✓ Croissance démographique régulière
- ✓ Un territoire jeune et attractif
- ✓ Sous densité médicale
- ✓ Rôle structurant des équipements pour la petite enfance, l'enfance, le scolaire et périscolaire, la jeunesse et les publics en situation de précarité
- ✓ Poids important des logements vacants
- ✓ Des formes d'habitat peu diversifiées (résidence principale en propriété)
- ✓ Une offre de loisirs, de culture et de sport diversifiée (150 équipements culturels, 300 équipements sportifs, 300 associations sportives et culturelles recensées)
- ✓ Une activité de construction qui ralentit depuis 2004

### **Exemples d'enjeux stratégiques (*issus du PADD du SCoT*)**

- Améliorer l'offre médicale
- Conforter les pôles de centralité, les complémentarités internes et externes au Pays Loire Beauce
- Rechercher un meilleur maillage commercial : centralité / périphérie, Beauce / Val de Loire / Sologne
- Réinvestir les sites industriels sans usage
- Limiter la consommation d'espaces agricoles et valoriser le foncier agricole
- Travailler sur des formes urbaines moins consommatrices d'espaces
- Réinvestir le parc vacant et travailler sur sa réhabilitation

# AXE C : Transition écologique et énergétique

## *Diagnostic et enjeux*

C1 : Efficacité énergétique des bâtiments	C6 : Eau, assainissement et dynamiques aquatiques
C2 : Energies renouvelables	C7 : Prévention des risques
C3 : Economie circulaire	C8 : Mobilité durable
C4 : Qualité de l'air, santé et environnement	C9 : Urbanisme durable
C5 : Biodiversité et paysages	

- ✓ Une forte consommation énergétique due aux logements individuels (ancien et énergivore)
- ✓ Une forte dépendance aux énergies fossiles
- ✓ Des potentiels en énergies renouvelables en biomasse, méthanisation, géothermie, solaire, etc.
- ✓ La présence d'une ressourcerie à Tavers
- ✓ Une qualité de l'air qui se dégrade
- ✓ Une richesse faunistique et floristique (La Loire, la Conie, les Mauves, la Sologne, Bois de Bucy, etc.)
- ✓ Une grande diversité de milieux (humides, aquatiques, ouverts, secs, forestiers).
- ✓ Des risques naturels (inondation, mouvement de terrain) et technologiques (Nucléaire, SEVESO) présents
- ✓ Un territoire bien connecté (A10, A71, A19, 2 franchissements de la Loire, 8 gares, etc.)

### **Exemples d'enjeux stratégiques (issus du PADD du SCoT)**

- Porter l'ambition d'un territoire à énergie positive
- Préserver les continuités écologiques identifiées dans le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE)
- Améliorer la protection de la ressource en eau et de la Nappe de Beauce
- Prévenir les risques dans les choix d'aménagement
- Tirer parti de l'offre ferroviaire pour renforcer les liens avec le « grand territoire »
- Développer le réseau de transports en commun
- Requalifier les axes structurants du Val de Loire
- Réinvestir le parc vacant et travailler sur sa réhabilitation

# AXE D : Transversal

## *Diagnostic et enjeux*

D1 : Ingénierie - animation territoriale
--

D2 : coopération territoriale
-------------------------------

- ✓ Des démarches de coopération anciennes entre les territoires ruraux de l'Orléanais
- ✓ Peu de projet commun avec Orléans Métropole (étude mobilité, POPSU santé)  
*POPSU = Plate-forme d'observation des projets et stratégies urbaines*
- ✓ Peu ou pas de coopération avec les territoires du Loir-et-Cher, l'Eure-et-Loir

### **Exemples d'enjeux stratégiques (issus du PADD du SCoT)**

- Travailler les liens avec les territoires limitrophes en s'appuyant notamment sur l'A19
- Maîtriser l'interface avec Orléans Métropole pour un meilleur équilibre des fonctions urbaines
- Conforter les pôles de centralité, les complémentarités avec les autres communes du PETR et les pôles extérieurs



# Partie III :

## Guide pour l'appel à projets qui sera lancé début mai à travers de multiples exemples d'actions



# AXE A : Attractivité / compétitivité

## Thématiques

A1 : Développement économique	A2 : Emploi – formation – Insertion
A3 : Recherche et innovation	A4 : Transition et inclusion numérique
A5 : Tourisme	A6 : Agriculture et transition agroécologique

## Propositions d'actions

- Diversifier et renforcer l'armature économique
- Développer les filières génératrices d'emplois non délocalisables (services, agriculture, accompagnement au vieillissement, tourisme, économie liée à l'amélioration et la réhabilitation du bâtiment)
- Etendre, réhabiliter les zones d'activités
- Créer des locaux d'entreprise, pépinières, ...
- Soutenir l'insertion par l'activité économique, l'économie sociale et solidaire,...
- Soutenir les Fabriques de territoires et les tiers-lieux
- Réhabiliter et développer les hébergement touristiques
- Adapter l'agriculture au réchauffement climatique
- ...

# AXE B : Cohésion territoriale et sociale

## Thématiques

B1 : Santé et services à la population	B2 : Cohésion des territoires
B3 : Renouvellement urbain, politique de la ville, friches et foncier	B4: Espaces publics, dynamiques commerciales, logements et habitats
B5 : Culture	B6 : Sport

## Propositions d'actions

- Renforcer et développer les centres de santé existants, la télémédecine, ...
- Créer, étendre et réhabiliter les structures dédiées à la petite enfance, l'enfance et à la jeunesse
- Soutenir la mise en place des projets sur les « Petites Villes de Demain »
- Soutenir les études de gouvernance portant sur le transfert compétences adduction eau potable (AEP)
- Réhabiliter les friches
- Soutenir la création, réhabilitation et extension de salles de spectacle, médiathèques/bibliothèque, salle artistique et de musique...
- Soutenir la création, réhabilitation et modernisation d'équipements sportifs et nautiques
- Prévenir les comportements déviants en soutenant les actions d'accompagnement de la jeunesse
- Penser collectivement l'organisation des aires de grand passage et les aires d'accueil des gens du voyage
- ...

# AXE C : Transition écologique et énergétique

## Thématiques

C1 : Efficacité énergétique des bâtiments	C6 : Eau, assainissement et dynamiques aquatiques
C2 : Energies renouvelables	C7 : Prévention des risques
C3 : Economie circulaire	C8 : Mobilité durable
C4 : Qualité de l'air, santé et environnement	C9 : Urbanisme durable
C5 : Biodiversité et paysages	

## Propositions d'actions

- Mettre en œuvre les OPAH afin d'accompagner la lutte contre la précarité énergétique
- Déployer une plateforme territoriale de rénovation énergétique (PTRE)
- Soutenir les énergies renouvelables (Biomasse, géothermie, solaire thermique, photovoltaïque, éolien, hydrogène, méthanisation, etc..) et les réseaux de chaleur
- Poursuivre la modernisation de l'éclairage public
- Maintenir et restaurer les corridors écologiques
- Soutenir la modernisation des réseaux d'eau potable et d'assainissement
- Mener une réflexion collective sur la gestion des eaux pluviales
- Favoriser l'usage du vélo entre les communes et vers la métropole d'Orléans
- Créer des aires de covoiturage
- Favoriser les opérations de recyclage foncier
- Faire du changement climatique un projet en faveur des populations
- ...

# AXE D : Transversal

## Thématiques

D1 : Ingénierie - animation territoriale

D2 : coopération territoriale

## Propositions d'actions

- Animer et mettre en œuvre le CRTE, les dispositifs Petites Villes de Demain (PVD)
- Soutenir l'animation de TOPOS sur les « territoires de l'Orléanais »
- Soutenir les études, l'animation et les projets inter-territoires (Energies renouvelables, santé, mobilité ...) et être force de proposition
- Engager des coopérations avec les territoires du Loir-et-Cher et l'Eure-et-Loir
- Soutenir Orléans Métropole dans ses discussions avec la Faculté de médecine
- ...

# Partie IV : Perspectives et calendrier



## Partie III : perspectives et calendrier

### □ Une démarches en DEUX temps : les projets et les actions

*« Une action doit favoriser la réalisation de projets.*

*Plusieurs projets similaires légitiment la création d'une action »*

#### **1<sup>er</sup> temps : l'appel à projets auprès des EPCI et communes**

Du mardi 4 mai au lundi 7 juin

Recensement des projets envisagés à 2, 4 et 6 ans et s'inscrivant dans l'une des 24 thématiques évoquées

#### **2<sup>ème</sup> temps : l'atelier du 10 mai**

Il doit permettre de structurer le programme d'actions, en complément de l'appel à projets

3 sessions de 3 ateliers (ateliers « tournants » de 30 minutes):

- Attractivité / compétitivité
- Cohésion sociale et territoriale
- Transition écologique et énergétique

**Avant tout, une stratégie fondée sur les projets locaux**

# Partie I : présentation de la démarche

## ☐ Calendrier

	Calendrier d'élaboration du CRTE										
	Avril		mai				juin				
	S16	S17	S18	S19	S20	S21	S22	S23	S24	S25	S26
Portrait de territoire											
1 atelier par ComCom		30-avr									
Réunion du Bureau			04-mai								
Lancement de l'appel à projets			04-mai				07-juin				
Ateliers programme d'actions				10-mai							
Conférence des maires CCTVL					17-mai						
Réunion du Comité de pilotage								08-juin			
Comité syndical de validation											30-juin
Dépôt du CRTE en Préfecture											02-juil

### Question :

- Faut-il présenter le CRTE en conférence des Maires des ComCom ?



# Contrat de relance et de transition écologique (CRTE)

*Merci pour votre coopération*

